

Les formes de développement urbain des aires urbaines sont-elles économes d'espaces et respectueuses des équilibres environnementaux ?

La construction de nouveaux logements en 2012 et 2013 se maintient dans les trois grandes agglomérations de la DTA. Pour ce qui est de la construction de bâtiments d'activité, le périmètre proche de ces agglomérations reste préféré par le secteur tertiaire, qui construit le plus. Cela va dans le sens d'une densification du bâti accueillant des activités au plus proche des centres de décision métropolitains.

La source de données Sitadel a connu d'importantes évolutions. Les données extraites, les autorisations de construire, surestiment un peu les constructions qui seront réellement mises en chantier (du fait des abandons de certains projets).

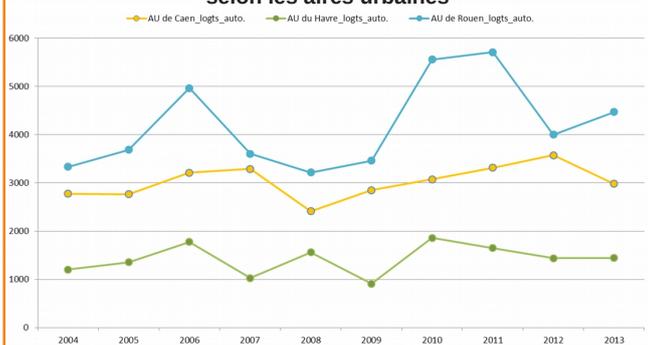
La construction de nouveaux logements

L'évolution du nombre de logements autorisés

Données : Nombre de logements autorisés	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aire urbaine de Caen	2 766	3 210	3 289	2 416	2 850	3 074	3 316	3 573	2 982
Aire urbaine du Havre	1 358	1 778	1 029	1 562	912	1 860	1 648	1 440	1 443
Aire urbaine de Rouen	3 688	4 964	3 606	3 215	3 462	5 560	5 709	4 001	4 471

Source : Sitadel en date réelle

L'évolution du nombre de logements autorisés ou commencés selon les aires urbaines

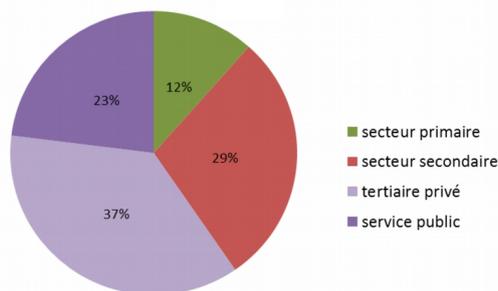


Les 3 grandes aires urbaines présentent des tendances différentes en matière de construction de logements. Le nombre de logements autorisés à Caen est en hausse depuis plusieurs années, malgré une baisse en 2013.

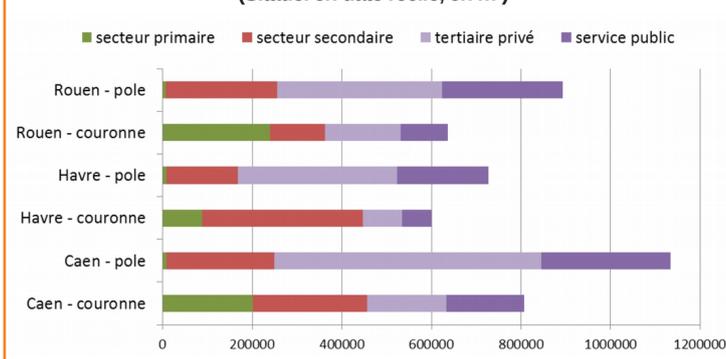
A l'inverse, au Havre, ce nombre diminue depuis 2010, mais reste supérieur aux années 2004 et 2005. Rouen reste l'agglomération où sont autorisés à construire le plus grand nombre de logements, avec de très fortes baisses entre 2006 et 2009 du nombre d'autorisations, qui font suite à de très fortes hausses dans les années 2010 et 2011.

La construction de bâtiments d'activité par aires urbaines et par secteurs

Part des surfaces de locaux autorisés entre 2005 et 2014 selon les secteurs (Sitadel en date réelle)



Surface de locaux d'activité autorisés entre 2005 et 2014 (Sitadel en date réelle, en m²)



Les constructions de locaux d'activité se concentrent à près de 60 % sur les pôles des 3 grandes aires urbaines de la DTA, le secteur tertiaire (public et privé) représentant 60 % des surfaces d'activité autorisés à la construction. Le secteur agricole qui représente 12 % des surfaces de locaux est logiquement concentré à 95 % dans les couronnes des aires urbaines, surtout celles de Caen et Rouen. Le Havre étant la seule aire urbaine où le secteur secondaire construit plus de surfaces de locaux en couronne qu'au sein du pôle, contrairement à Caen et Rouen.

Sources : SITADEL ; DREAL HN ; PERVAL ; CERTU